

"Le courage des jeunes handicapés force l'admiration"

LE MATINAL NEWS SERVICE
Port-Louis, 1er decembre

DE JEUNES handicapés ayant brillamment réussi aux examens du Higher School Certificate et dans leurs études universitaires ont été récompensés, mercredi, à l'esplanade Renganaden Seeneevassen, Port-Louis. Leela Devi Dookun-Luchoomun, ministre de la Sécurité sociale et de la solidarité nationale, et Rajesh Jeetah, ministre de l'Éducation supérieure, y étaient présents.

"L'exemple donné par ces jeunes et leur courage forcent l'admiration. Un total de 40 000 personnes souffrent d'un handicap à Maurice et Rodrigues. Il est très important de mettre l'accent sur l'éducation et la formation pour pouvoir les aider à trouver un emploi", a soutenu la ministre. Son ministère met l'accent sur la formation pour permettre l'intégration des handicapés sur le marché du travail en tenant compte de leur potentiel. L'atelier de travail organisé mardi a, par ailleurs, permis à 40 jeunes ayant une formation de trouver un emploi.

Rajesh Jeetah a, lui, parlé de l'engagement de son ministère à encourager les jeunes ayant la capacité d'accéder à l'éducation supérieure. Les institutions tertiaires sont à présent remplies à 47 % et le gouvernement compte remplir toutes les places vacantes dans les prochaines années.

Le ministre de l'Éducation supérieure a aussi annoncé la créa-



"Les handicapés ne doivent être exclus d'aucun domaine", a dit la ministre de la Sécurité sociale Leela Devi Dookun-Luchoomun.

tion d'autres institutions d'éducation supérieure, notamment à Piton, Pamplémousses et Rose-Belle, pour faciliter l'accès à l'éducation aux étudiants dans toutes les régions du pays. Un atelier de travail débutera ce jeudi au centre de conférences Swami Vivekananda à Pailles. L'invité sera le Dr Gapal Mitra.

Intervenant, mardi, au Freeport Operations Mauritius, à Mer Rouge, lors de la rencontre entre des em-

ployeurs et des handicapés qualifiés à la recherche d'un emploi, Leela Devi Dookun-Luchoomun a souligné "qu'environ 150 personnes ont été répertoriées avec des niveaux de formation divers à l'image même de notre société. Et, les handicapés ne doivent être exclus d'aucun domaine", a-t-elle déclaré.

Des personnes handicapées évoluent dans différentes sphères de la vie comme juristes, informati-

ciens, journalistes, sportifs et politiques. La ministre a, cependant, dit que son ministère s'engage à fond pour que la situation évolue vers moins de discrimination vis-à-vis de Mauriciens souffrant de handicap. "Nous voulons agir au-delà du simple rôle de facilitateur en nous assurant d'abord que les employeurs se conforment à la législation qui exige qu'une entreprise de plus de 35 personnes embauche au moins 3 % de personnes handicapées. Mais il est aussi primordial d'investir dans l'éducation et la vulgarisation des droits des personnes handicapées."

Le ministère envisage de construire des infrastructures publiques aux normes requises afin de leur faciliter l'accès. L'éducation et la formation des personnes handicapées restent au coeur de l'action du ministère. Les handicapés doivent, après l'école, recevoir une formation spécialisée afin de pouvoir s'intégrer dans le monde du travail. Ils doivent aussi bénéficier de facilités pour être incités à entreprendre des études universitaires.

"Il ne s'agit plus de leur trouver des occupations spécifiques pour qu'ils se retrouvent en marge du monde du travail. Nous ne pouvons plus tolérer cette discrimination. Il faut que les personnes handicapées aient la possibilité d'évoluer et de s'intégrer dans le monde du travail avec les capacités qui leur sont propres", a-t-elle déclaré. — redaction@lematinal.mu